

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 mai 2007
(convocation du 14 mai 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association sportive et culturelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux
(ASCCUB) - Convention financière 2007 - Décision - Autorisation**

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association sportive et culturelle de la Communauté urbaine de Bordeaux (ASCCUB) créée en 1969 est l'association du personnel de la Communauté urbaine.

Elle compte en 2007, 1127 adhérents, 18 sections et propose diverses prestations sportives, éducatives et culturelles participant à la politique d'action sociale validée par notre organisme.

Depuis sa création, son activité est soutenue par la Communauté Urbaine par le versement annuel d'une aide financière et la mise à disposition de bien et de personnel.

Ces aides sont instruites par notre organisme dans le respect d'une démarche qualité, et de la convention triennale d'objectifs 2007-2009 qui est intervenue le 13 février 2007.

Cette convention prévoit :

- une aide financière constituée par une subvention de fonctionnement versée annuellement,
- une mise à disposition de personnel,
- un crédit de 110 jours d'autorisations spéciales d'absences pour les activités de gestion, de représentation ou d'encadrement,
- la mise à disposition de biens

Pour ce qui concerne l'aide financière annuelle, le dispositif mis en œuvre prévoit que la Communauté s'engage, sous réserve du vote des crédits correspondants, à verser à l'Association une subvention annuelle sur la base d'un montant de 107 000 €, valeur 2007, dans l'hypothèse où le programme d'actions que l'Association entend conduire chaque année, présenté dans un budget prévisionnel, fait ressortir le besoin d'un tel financement.

Ce montant tient compte de la valorisation des coûts salariaux de l'emploi privé de secrétaire comptable créé par l'Association.

L'octroi de cette subvention doit donner lieu à la conclusion d'une convention financière annuelle faisant l'objet d'une délibération du conseil qui valide notamment que l'évolution et le suivi du programme associatif participent aux objectifs de la politique d'action sociale communautaire.

Doivent également être annexées à cette convention, les valorisations du personnel et des biens mis à disposition pour l'année concernée.

Le budget prévisionnel de l'année 2007 s'élève à 344 894,01 € soit une hausse de 5,8% par rapport à celui de 2006.

La note de commentaire accompagnant la demande de subvention 2007 fait ressortir que :

« Le budget prévisionnel 2007 est très proche du précédent.

Les activités sportives et culturelles proposées par l'ASCCUB s'inscrivent dans le cadre de la politique d'action sociale de notre organisme, notamment en termes d'intégration des agents, de mixité sociale et d'insertion par le sport et la culture.

Les rencontres et échanges proposés par l'ASCCUB permettent en effet aux adhérents de faire des choix en fonction de leurs aspirations et génèrent de nombreux échanges, tant en interne que lors de confrontations sportives amicales avec d'autres milieux professionnels publics ou privés.

Les programmes annuels des diverses sections sportives permettent la participation à de nombreuses sorties de type loisir familial ou plus sportives avec un niveau croissant de difficultés, ainsi que des rencontres inter services ou inter collectivités pour ceux tentés par la compétition.

L'année 2007 verra notamment l'organisation d'une rencontre de golf regroupant une centaine d'agents issus de onze collectivités départementales et régionales.

La coupe de France inter communautés organisée par l'UFASEC se déroulera cette année durant le week-end de l'Ascension, à Cherbourg.

La billetterie « Cinéma » continue à rencontrer un grand succès et une réflexion sera engagée sur l'aspect financier des prestations « tous adhérents » dans le but de concrétiser des projets en matière de spectacles.

Des efforts particuliers seront entrepris pour innover dans les destinations des sorties enfant et pour diminuer les frais transports en les partageant avec d'autres partenaires.

Les activités échec et danse (Salsa) continuent à rencontrer une bonne participation et seront donc poursuivies.

L'année 2007 verra également la mise en œuvre du projet de découverte du saut en parachute. »

Afin de permettre à l'ASCCUB de poursuivre ses activités, notre établissement pourrait accorder pour l'exercice 2007 le montant de base prévu soit une subvention de 107 000 €. A titre d'information, l'évolution du montant de la subvention annuelle demandée par rapport au montant du budget de l'Association s'établit comme suit :

Exercice	Budget prévisionnel en €	Subvention en €	Ratio
2004	198 487	61 120	31%
2005	260 175 (+ 31%)	100 436 (+ 64%)	38%
2006	325 800 (+25%)	105 000 (+4,5%)	32%
2007	344 894 (+5,8 %)	107 000 (+1,9 %)	31%

La valorisation du personnel mis à disposition ressort à : 34 963 € et celle des biens à 61 714 €.

La globalité de la participation financière de la communauté Urbaine au fonctionnement de l'ASCCUB, pour lui permettre de mettre en œuvre les activités entrant dans le cadre de la politique d'action sociale de notre organisme s'établit pour 2007 au montant global de 203 677€

Pour permettre à l'Association de faire face à ses charges fixes et prendre en compte les disponibilités budgétaires la convention financière prévoit un acompte de 100 000 € sur le montant global de la subvention. Le solde de 7 000 € sera réglé avant le 30 juin 2008, après réception des pièces justificatives des dépenses réellement engagées, étant entendu que le montant global sera calculé au prorata des dépenses réelles justifiées.

Aussi, si tel votre avis, Mesdames et Messieurs, il vous est demandé de bien vouloir :

Décider l'attribution d'une subvention d'un montant de 107 000 € au bénéfice de l'Association Sportive et Culturelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux (ASCCUB),

Autoriser Monsieur le Président à signer la convention financière 2007 ci-annexée.

La dépense correspondante est inscrite au chapitre 65, article 6574 sous fonction 0200 du budget de l'exercice 2007.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 JUIN 2007**

PUBLIÉ LE : 14 JUIN 2007

M. HENRI HOUDEBERT